

URBANISME : UNE AUTRE GOUVERNANCE POUR PLUS DE TRANSPARENCE ET DE CONCERTATION



“Les sujets de l’urbanisme et de la concertation citoyenne sont avec celui de la sécurité et de la tranquillité publique parmi les thèmes majeurs d’insatisfaction des Fresnois(es). Derrière l’affichage de la “co-construction”, la réalité du mandat qui s’achève est celle d’une information minimale, d’une concertation purement formelle et de décisions prises sans réel débat collectif.

Les résultats sont à la hauteur de cette méthode brouillonne et autoritaire.”

Christophe Carlier, tête de liste *Mieux Vivre à Fresnes* aux élections municipales du 15 et 22 mars 2026.

Président du groupe *Mieux Vivre à Fresnes*
Conseiller municipal d’opposition

RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE PASTEUR/ROUX/BLANCS BOULEAUX (FUTUR GROUPE BERTY ALBRECHT)

Cette dernière est attendue depuis plusieurs années par les enseignants et les parents d’élèves. Ce projet majeur (2 élémentaires, 1 maternelle et 1 gymnase) a été conduit sans information régulière des élus et sans comptes-rendus des “concertations”; avec les riverains directement concernés du domaine de la Peupleraie. Des idées largement partagées, comme des entrées proches pour l’école maternelle et l’école élémentaire ou un doublage extérieur des murs, ont été écartées sans explication, bien que le budget ait augmenté fortement pour aboutir à 24 M€.

PROJET MOULIN DE BERNY ET RECONSTRUCTION DE L’IMMEUBLE DE L’INTERMARCHÉ

Après un premier appel d’offres déclaré infructueux dans des conditions très contestables, un nouveau projet a été retenu en 2025 par l’équipe sortante, toujours sans associer la commission d’urbanisme et les habitants concernés. La grande hauteur des immeubles (27 mètres de haut pour 5 blocs d’immeuble) et la forte densification induite interroge dans une ville qui, en l’absence de métro comme ses voisines, ne peut assumer un surcroît de population. Résultat : de nombreux riverains inquiets de cette logique ont adressé une pétition à la Municipalité pour tenter d’infléchir le permis de construire en cours d’examen.

CHANGEZ FRESNES ET CETTE MÉTHODE EN REJOIGNANT NOTRE COMITÉ DE SOUTIEN !

Pour nous rejoindre, scannez le QR Code :



PROJET DE NOUVEAU DOUBLET GÉOTHERMIQUE AVENUE DU PARC DES SPORTS

Un projet utile et approuvé sur le principe. Mais précipitation, absence d'étude comparative publique des différents sites alternatifs possibles et d'études de sols ont entraîné des garanties insuffisantes sur les risques de glissement de terrain et sur la pérennité du site (zone inondable potentielle en raison de la proximité du ru de Rungis) et qui fragilisent son acceptabilité. De surcroît, le terrain concerné qui s'était renaturé au fil des années doit faire l'objet d'un abattage important des arbres sur une grande partie de sa surface contredisant, ainsi la vocation "écologique" du projet, d'où les nombreuses observations de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale.

RECONSTRUCTION DE L'EHPAD SOLEIL D'AUTOMNE

Le principe d'une reconstruction d'une résidence pour personnes âgées fait consensus, mais la définition et la gouvernance du projet posent question. Qui décide réellement du projet d'établissement, alors que l'essentiel du financement reposera sur les futurs résidents et la garantie financière de la commune pour les emprunts contractés. À nouveau, les élus n'ont pas été associés aux décisions et le projet semble échapper aux Fresnois. Tout ceci nécessite d'être ré-étudié complètement, en associant réellement les élus et nos concitoyens.

PROJET DE SURÉLÉVATION INI PROMENADES HIRONDELLES

Alertes des habitants en 2024 sur les aspects techniques et sur la densification que représente la surélévation de deux étages, nuisances prévisibles pendant la durée des travaux : le permis de construire vient d'être délivré sans poursuite du dialogue avec les locataires et les copropriétaires. Il révèle surtout un Plan Local d'Urbanisme trop permissif en matière de protection contre la densification. Il est inacceptable que les logements concernés n'aient pas fait l'objet des travaux de rénovation nécessaires depuis plusieurs années et que ces travaux semblent subordonnés à l'acceptation de cette surélévation.



Richard Domps, candidat sur la liste *Mieux Vivre à Fresnes* conduite par Christophe Carlier aux élections municipales du 15 et 22 mars 2026.

Maire adjoint de Fresnes (2001-2008)
Vice-président Agglomération puis Territoire (2014-2020)
Conseiller municipal (2020-2026)

NOTRE ENGAGEMENT

"Si les Fresnoises et les Fresnois nous font confiance en mars 2026, nous engagerons une revue générale de l'ensemble des projets afin de relancer une véritable concertation, sécuriser les choix et améliorer ce qui peut encore l'être.

En parallèle nous engagerons une modification du Plan Local d'Urbanisme dans le cadre d'un moratoire à toute densification excessive, tant que le métro ne sera pas prolongé jusqu'à Fresnes."

Scannez le QR Code pour accéder à nos propositions détaillées et une lecture plus complète :

